

Réponses aux besoins et facteurs d'attractivité

Dans la Meuse, 36 communes assurent le rôle de pôles de services, pour l'accès de la population aux équipements de proximité, intermédiaires ou supérieurs. La présence d'équipements, gage d'attractivité, précède et accompagne la vocation résidentielle de certains espaces périurbains, permet à d'autres de continuer à séduire les jeunes ménages, de lutter contre le départ de la population ou de compenser la faible mobilité des actifs. Toutefois, ce maillage n'empêche pas que près de 8 000 habitants demeurent à plus de 10 minutes des équipements utiles au quotidien.

Philippe Debard, Insee Lorraine

En 2013, les communes meusiennes comptent près de 5 200 équipements de proximité, intermédiaires ou supérieurs, soit en moyenne un peu plus de dix chacune.

36 communes pôles de services maillent le territoire

L'accès aux équipements s'organise autour de 36 communes réparties sur la totalité du territoire. Ensemble, ces communes regroupent 100 000 habitants, soit un peu plus de la moitié de la population du département. Parmi ces 36 communes, 28 disposent d'au moins 15 équipements sur les 29 de la gamme de proximité et assurent à ce titre le rôle de pôles de services de proximité, au plus proche du quotidien des habitants. Parmi elles, on compte 12 communes, centres de communautés de communes et également chefs-lieux de canton : Ancerville, Clermont-en-Argonne, Damvillers, Dun-sur-Meuse, Fresnes-en-Woëvre, Gondrecourt-le-Château, Montmédy, Revigny-sur-Ornain, Spincourt, Varennes-en-Argonne, Vigneulles-lès-Hattonchâtel et Void-Vacon. Mais on y trouve aussi quatre villages de 500 à 850 habitants : Lacroix-sur-Meuse, Les Islettes, Seuil-d'Argonne et Tréveray.

Six autres communes, sont à la fois pôles de services de proximité et pôles de services intermédiaires, car elles disposent en plus de police-gendarmerie, supermarché, librairie, collège, laboratoire d'analyses médicales, ambulance, bassin de natation, etc. Il s'agit de Commercy, d'Étain, de Ligny-en-Barrois, de Saint-Mihiel, de Stenay et de Vaucouleurs.

Enfin, Bar-le-Duc et Verdun ont toutes deux le statut de pôles de services supérieurs. Elles disposent d'hypermarchés, de lycées, de médecins spécialisés, de services d'urgence, de maternités, de cinémas, etc.

Mais dans le centre et le sud du département, trois communautés de communes, parmi les cinq plus petites en nombre d'habitants, n'ont aucun pôle de

services : la CC Meuse-Voie Sacrée, la CC Entre Aire et Meuse et la CC de la Haute-Saulx.

Huit minutes en moyenne pour accéder au pôle de proximité le plus proche

La présence d'équipements se doit d'être analysée également sous l'angle de leur accès, qui doit être facile et rapide.

En moyenne, les communes meusiennes sont éloignées de 8 minutes des vingt-huit pôles de services de proximité, de 16 minutes des six pôles de services intermédiaires, et de 26 minutes des deux seuls pôles de services intermédiaires (1).

Si l'on pondère ces durées par la population résidente, les Meusiens sont en moyenne à respectivement 4 minutes, 10 minutes et 19 minutes des trois types de pôles concernés. En ce qui concerne le seul accès aux équipements de proximité, 87 communes regroupant près de 8 000 habitants, se trouvent à plus de 10 minutes du premier pôle de services. Elles se situent essentiellement dans trois secteurs géographiques : au nord de Verdun, dans un arc de cercle allant schématiquement de Montfaucon-d'Argonne à Damvillers, et sur une ligne Clermont-en-Argonne - Gondrecourt-le-Château via Pierrefitte-sur-Aire, dans l'extrême sud du département.

Saint-Dizier (52) premier pôle hors du département

L'accès aux équipements peut se jouer des frontières départementales, voire nationales. Les Meusiens peuvent en effet fréquenter des pôles extérieurs relativement proches dans des territoires limitrophes (2) : à Mouzon (08), à Sermaize-les-Bains (51), à Bettencourt-la-Ferrée, à Eurville-Bienville et à Poissons (52) pour les équipements de proximité ; à Carignan (08), à Sainte-Menehould (51), à Joinville (52), à Jarny et à Longuyon (54) pour les équipements intermédiaires ; à Sedan (08), à Saint-Dizier (52), à Pont-à-Mousson et à Toul (54), à

Neufchâteau (88) pour les équipements supérieurs.

Ils y sont d'autant plus incités lorsqu'ils viennent y travailler chaque jour. À ce titre, Saint-Dizier et son agglomération, où quelque 3 000 Meusiens occupent un emploi, est le premier pôle de services potentiel hors du département. L'agglomération bragarde devance ici celles de Nancy et de Metz qui fournissent un emploi à respectivement 1 400 et 1 100 Meusiens. L'agglomération nancéenne, qui accueille 600 étudiants meusiens, est toutefois le pôle extérieur potentiellement le plus attractif pour les 18-25 ans qui poursuivent des études supérieures.

Cette possibilité d'avoir accès à un pôle de services hors des limites du département ne concerne pas ou très peu les habitants, actifs, étudiants ou autres, qui résident dans les 87 communes les plus éloignées des pôles de proximité, car celles-ci sont avant tout situées dans le centre du département et non pas sur ses franges.

Rester attractif

La faible densité de peuplement de la Meuse et l'extrême émiettement de ses communes ne favorisent pas l'implantation de commerces et services, hors de quelques pôles urbains.

De fait, neuf EPCI sont concernés par un relatif éloignement aux équipements de proximité ou intermédiaires, mais le maintien ou le développement de ceux-ci répond à des logiques différentes.

Dans les CC de Triaucourt-Vaubecourt et d'Entre Aire et Meuse et surtout dans celle de Meuse-Voie Sacrée, les équipements précèdent et accompagnent la vocation résidentielle de ces espaces prisés par les actifs travaillant à Bar-le-Duc ou à Verdun.

Dans les CC de la Région de Damvillers et de Void et plus encore dans celles de la Haute-Saulx et de Montfaucon - Varennes-en-Argonne, les équipements s'avèrent

(1) temps par la route en heure creuse pour un aller simple

(2) hors Belgique pour laquelle la statistique n'est pas disponible

nécessaires pour rester attractif auprès des jeunes ménages, mais aussi répondre aux besoins d'une population déjà très âgée et vieillissante.

Enfin, dans les CC du Samiellois et du Val d'Ornois, où près d'un ménage sur sept est sans voiture, où moins d'un actif sur deux travaille hors de sa CC de résidence, le maintien de commerces et de services y est une manière de lutter contre le départ de la population et permet de compenser la faible mobilité des actifs.

Moins de boulangeries, de boucheries-charcuteries, de magasins de chaussures, d'électroménager et de meubles

En 2013, les boucheries-charcuteries, les épicerie et supérettes, les écoles maternelles, les entreprises générales du bâtiment et les taxis, sont les équipements de proximité les moins nombreux et les plus concentrés.

C'est également le cas des laboratoires d'analyse et de biologie médicale, des gardes d'enfants préscolaires et des bassins de natation pour les équipements intermédiaires, ainsi que de divers services et spécialités médicales (urgence, maternité, dialyse, ophtalmologie, otorhino-laryngologie, pédiatrie, audiodiagnostic) pour les équipements supérieurs.

La Meuse ne compte par ailleurs que 13 gares ferroviaires ouvertes aux voyageurs (y compris la gare de Meuse-TGV).

Entre 2008 et 2013, le département a vu augmenter sensiblement le nombre de professionnels du bâtiment, de magasins de sports, loisirs et bricolage, d'infirmiers, de pédicures-podologues, de vétérinaires et surtout de salons de coiffure ou de beauté, de fleuristes.

Inversement, on y compte désormais un peu moins de boulangeries, de boucheries-charcuteries, de magasins de chaussures, d'électroménager et de meubles.

1 Nombre d'équipements de la gamme de proximité en 2013

Équipements de la gamme de proximité	Arrondissement			Total Meuse	
	Bar-le-Duc	Commercy	Verdun		
Services aux particuliers	Banque, Caisse d'épargne	30	17	38	85
	Bureau de poste, relais poste, agence postale	36	31	52	119
	Réparation auto. et de matériel agricole	62	41	85	188
	Maçon	53	79	106	238
	Plâtrier, peintre	50	51	83	184
	Menuisier, charpentier, serrurier	67	52	95	214
	Plombier, couvreur, chauffagiste	64	65	110	239
	Électricien	49	35	66	150
	Entreprise générale du bâtiment	10	14	20	44
	Coiffure	86	57	108	251
	Restaurant	88	60	148	296
	Agence immobilière	22	19	45	86
Soins de beauté	27	21	38	86	
Commerces	Épicerie, supérette	15	19	13	47
	Boulangerie	46	41	71	15
	Boucherie, charcuterie	21	16	19	56
	Fleuriste	25	15	26	66
Enseignement	École maternelle	14	6	25	45
	École élémentaire	50	31	62	143
Santé	Médecin omnipraticien	55	40	68	163
	Chirurgien dentiste	22	16	33	71
	Infirmier	54	47	87	188
	Masseur kinésithérapeute	29	19	57	105
	Pharmacie	23	14	28	65
Transports et déplacements	Taxi	12	17	12	41
Sports, loisirs et culture	Boulodrome	34	26	37	97
	Tennis	21	17	31	69
	Salle ou terrain multisports	113	79	120	312
	Terrain de grands jeux	61	54	90	205
Ensemble	1 239	999	1 773	4 011	

Source : Insee, Base permanente des équipements 2013

2 87 communes éloignées de 10 minutes ou plus du premier pôle de proximité

Pôles de services et durée moyenne d'accès aux équipements de la gamme de proximité, en 2013

